



Conseiller de recouvrement cours servais

Par **Inno**, le **23/02/2017** à **17:30**

Bonjour je vient vers vous pour que vous m aide je me suis inscrit à la préparation de contrôleurs de douane dans une organisme à distance cours servais le 11 octobre 2016 et vers le moi de novembre je me connecte plus car leur méthode ne sont pas bon et à la fin du mois de novembre j'avais plus de bon revenus donc le mois de décembre j'ai pas plu règles jusque là j'avais pas de leur nouvelle puis après le mois de janvier la conseillère qui m'appelle en me disant que je doit règle les deux mois que je leur doit ensuite je dit à la dame que je ne travail plus elle dit que elle sont fou si non je doit paye la totalité de la formation et ensuite le 17 février j'ai reçu l email de leur centre de recouvrement ont disant que je doit paye la totalité de somme qui est de 1662,90 si non je serai poursuivit en justice j'ai trop peur car ma mère ne pas au courant aide moi svp ce matin j'ai écrit un courrier de résiliation et ensuite cette dame ma encore appel et j'essaye de l explique mais en vain